

Toute erreur dans le parcours entraîne **5 secondes de pénalité** conformément à la liste ci-dessous :

Ateliers N°	LISTE DES PÉNALITÉS PRÉVUES :
2	- Pour le renversement de la 1ère haie. - Pour la chute de la latte au passage de la 1ère haie.
4	- En cas d'appui constaté dans l'espace délimité par les 2 lignes ou sur l'une des lignes.
6	- Pour le renversement de la 2ème haie. - Pour la chute de la latte au passage de la 2ème haie.
10	- Par cible manquée.
14	- Par plot non contourné, avec le ballon, - Par plot non contourné, avec le corps, - Si le ballon n'est pas immobilisé dans le cerceau, - Si l'élastique est touché lors de son franchissement, - Si l'élastique est franchi balle tenue, - Si le ballon n'est pas immobilisé dans le cerceau, - Si le ballon est porté lors de cette épreuve.
15	- Par plot non-contourné avec le ballon, - Si l'élastique est touché lors de son franchissement, - Si le ballon est touché avec la main pendant les dribbles au pied, - Si le ballon n'est pas immobilisé dans le cerceau, - Si le ballon est immobilisé dans le cerceau, avec la (les) mains,
20	- Si la roulade est effectuée de travers ou sort du tapis
21	- Si la zone de lancer est mordue ou franchie par le candidat. - Pour chaque médecine-ball ne franchissant pas la ligne située à 5 mètres de la zone de lancer.

- Le parcours d'habilité motrice se déroule selon le descriptif ci-joint, sans interruption entre les ateliers.
- Une démonstration sera faite par un responsable de l'épreuve devant les candidats, qui pourront ensuite utiliser le parcours lors du temps consacré à l'échauffement.
- Le parcours doit s'effectuer dans l'ordre prévu des ateliers. **Tout atelier doit être obligatoirement réalisé, et conformément aux consignes exposées sous peine de non-validation du parcours.** Un atelier oublié est signalé immédiatement par le responsable de l'épreuve, pour être effectué (ex ateliers 8-12-17-22, un candidat ne contournant pas les plots sera arrêté immédiatement pour refaire l'atelier).
- Le candidat se met en position, en plaçant les pieds derrière la ligne de départ.
- Le départ se fait au signal du responsable de l'épreuve, « **PRÊT** » « **PARTEZ** ».
- Le chronomètre est arrêté lorsqu'il franchit la ligne d'arrivée, matérialisée par deux plots (c'est le torse qui compte et non la tête ou les jambes).

Chronométreurs :

- Le temps réalisé par les candidats doit **obligatoirement** être pris par deux chronométreurs (en cas de problème technique).
- Les chronométreurs ne doivent pas se communiquer mutuellement les temps avant de les avoir donnés au responsable de l'épreuve. Le temps retenu sera celui le plus favorable au candidat.
- En cas de problème technique de chronométrage, le responsable décidera du temps à retenir.
- Les chronométreurs ne ramèneront leur chronomètre au zéro, que sur ordre du responsable de l'épreuve.
- Les chronométreurs ainsi que le responsable vérifient la validité du parcours et notent les pénalités. A la fin du parcours, ils se réunissent pour noter sur la fiche candidat les pénalités retenues.